

HOURIEZ Jacques
25 avenue de la Rostagne
06160 Juan les Pins

Objet : Bastide Classée
La Verne
Lettre Recommandée .A.R.
- en main propre

Monsieur Jean LEONETTI
Député Maire
d'Antibes Juan les Pins
Hôtel de Ville cours Masséna
06600 Antibes Juan les Pins

Antibes, le 1^{er} janvier 2008

Monsieur le Maire,

J'accuse bonne réception du courrier que vous m'avez fait adressé par vos services en date du 19 décembre 2007 reçu ce jour et dont je vous remercie.

Je dois vous confirmer les termes de mon courrier en date du 13-12-2007 « **que des travaux sans aucun affichage de permis de construire soient engagé** » ayant bien été interpellé par les bruyances et nombreux riverains qui se sont manifestés auprès de moi ainsi qu'envers le personnel présent sur le chantier.

Je suis satisfait qu'il est été immédiatement fait diligenté les enquêteurs du service contentieux de l'urbanisme pour confirmer mes dires.

Il est malheureusement exacte qu'un brise regards a été savamment fait posé par l'entreprise devant la clôture de pittedorums de cette parcelle et de ce fait les enquêteurs n'ont pu voir ce que j'ai décrit « **lauriers fleurs, clôtures de pittedorums, bordures, murets et massifs d'agapanthes, ciccas et autre....** » et également ce que j'ai omis de dire, les engins de terrassement, voire d'engins de chantiers, d'un tas de pierres énormes et anciennes et gravats, de végétation et de souches et la démolition de la piscine portée sur le plan ci-joint dont la bruyance et l'interpellation de nombreux voisins m'a mis en garde. Autant d'éléments que vous pouvez retrouver sur le site très consulté <http://rostagne.free.fr>, site mis collégialement en place avec le concours de nombreux riverains, et où une vidéo faite le 19 décembre 2008 montre une pelleteuse en action détruisant la piscine avec grand fracas et en comblant ensuite celle-ci avec les grosses et anciennes pierres des murets pittoresques préalablement détruits apportant beaucoup au charme et respecter le cadre provençal à l'ancien.

Cela afin qu'aucun doute ne demeure quand à la véracité et reconnaissance des dires de mon courrier.

Je souhaite vivement que le rendez vous pris avec les propriétaires de la Bastide La Verne par vos services pour la première quinzaine de janvier soit constructif et aboutisse bien selon les souhaits de tous ceux qui se sont manifestés et moi même afin de préserver le patrimoine architectural et écologique restant, pour lesquels vous êtes attaché ainsi que de son historique.

Je me suis exprimé dans mon courrier en date du 19 décembre 2007 suite aux articles des NICE MATIN concernant leur enquête sur le quartier Ponteil m'inquiétant de son devenir dans le cadre de l'intérêt général et en particulier de la sauvegarde de son écologie.

A vous lire ou rencontrer, je profite de la présente pour vous présenter pour l'année 2008 tous mes meilleurs vœux à vous même et tous ceux qui vous encadrent, qui oeuvrent et participent au maintien du cadre de vie de votre citée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Houriez

Copie pour information riverains et associations et à Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

PJ : Plan de la végétation dont l'inventaire a déjà été fait par vos services et est portée la piscine, photos extraites du site collégial <http://rostagne.free.fr/>
Piscine avant destruction, bulldozer et pelleteuse détruisant la piscine et toutes la végétation citée comme « **masse végétale de grande qualité** » dans la Fiche Architectural n°31 relative à la Bastide La Verne et contrairement à la conclusion de « **conserver absolument le capital végétal...** »